

Alliance de circonstance ? La décision de Carrefour de commercialiser des fruits et légumes issus de semences paysannes à partir du 20 septembre fait l'effet d'un pavé dans la mare. Car non inscrits au catalogue officiel des espèces et variétés, les semences et les plants traditionnels sont, pour la plupart, interdits à la vente depuis un décret du 18 mai 1981 (ce qui limite considérablement leur développement et l'enrichissement de la biodiversité). Certes, l'initiative de Carrefour n'est pas sans une arrière-pensée marketing et elle suscite des questions légitimes : la décision du groupe de sensibiliser le public n'intervient-elle pas alors que cette sensibilisation est déjà bien amorcée ? Son initiative ne compense-t-elle pas que très partiellement un processus de standardisation auquel il a largement contribué ? Comment répondre à une éventuelle explosion de la demande sans affecter la qualité de l'offre ? Comment faire cohabiter dans un même lieu de vente la recherche d'authenticité et de proximité attachée à cette demande et les dérapages sociaux et environnementaux qui résultent de la consommation de masse ? En lançant une pétition visant à changer la loi de 1981 afin de favoriser l'accès des semences paysannes au catalogue, Carrefour va encore plus loin et rejoint une demande formulée par nombre de partisans de l'agriculture paysanne. Deux nouvelles questions, à tout le moins, se posent alors et exigent des réponses difficiles à concilier. Carrefour est-il légitime pour peser sur la législation ? Les mouvements de citoyens peuvent-ils ou doivent-ils se priver d'un allié de poids pour la modifier ? La réponse à ces questions passe nécessairement par une reconnaissance réciproque et clairement énoncée des rôles et des intérêts de chacun.

INSTITUTIONS, REGLEMENTATIONS

Climat, énergie, Afrique

50 millions d'euros pour soutenir des projets énergétiques portés par des femmes en Afrique de l'Ouest

Un [appel à propositions](#) a été lancé, le 21 septembre, dans le cadre du [programme](#) de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) sur l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie. **Cette initiative prévoit une enveloppe de 50 millions de dollars pour soutenir au moins dix entreprises ou projets proposant des solutions énergétiques écologiques.** Les projets devront être mis en œuvre dans un pays membre de la CEDEAO et répondre à deux conditions au moins parmi les critères suivants : être significativement détenu par des femmes, intégrer une main-d'œuvre largement féminisée, disposer d'un management féminisé de manière substantielle, apporter un bénéfice économique, social et climatique aux femmes. Les candidates ont jusqu'au 20 novembre pour présenter leurs propositions.

Climat, automobile, Chine

La Chine prête à stopper la fabrication des véhicules thermiques d'ici à quinze ou vingt ans

Le 19 septembre, lors du forum de l'automobile de Tianjin (Chine), le vice-ministre chinois de l'industrie et des technologies de l'information, Xin Guobin, a déclaré que **son pays travaillait sur un calendrier visant à arrêter la production de véhicules thermiques.** L'échéance n'est pas encore fixée, mais certains experts, comme Wang Chuanfu, le président du constructeur de batteries et de véhicules électriques chinois BYD, pensent que tous les véhicules vendus en Chine pourraient être à propulsion électrique d'ici à 2030. Qui plus est, dans le même temps, des observateurs indiquent que **des discussions seraient en cours** au sein des différentes institutions chinoises pour examiner la possibilité, pour les constructeurs étrangers, de contrôler la totalité du capital des activités liées aux véhicules électriques qu'ils lanceraient dans les zones franches du pays. Ce plan, qui n'est encore qu'une option susceptible d'être modifiée, pourrait cependant être mis en place dès 2018. Il donnerait alors un formidable coup d'accélérateur à l'électrification du marché automobile chinois, le plus important au monde et qui devrait, en 2030, dépasser les 40 millions de véhicules de tourisme vendus.

Ethique, Royaume-Uni, transport

Londres décide de ne pas renouveler la licence d'exploitation d'Uber

La société Uber est confrontée à un vent de contestation un peu partout dans le monde, notamment en raison des conditions de travail et de rémunération des chauffeurs. Plusieurs villes et pays, comme Francfort ou Hambourg, l'Italie, le Danemark ou l'Argentine, ont déjà interdit à l'entreprise toute activité commerciale (sans oublier une enquête ouverte récemment aux Etats-Unis sur d'éventuels cas de corruption). Cette fois, c'est le régulateur des transports de la ville de Londres (Transport for London – TfL) qui, le 22 septembre, a informé la société californienne que sa licence ne serait pas reconduite à l'issue de son expiration, le

30 septembre prochain. **Dans sa lettre**, TfL stipule qu'Uber London Limited ne réunit pas les exigences de compétence et d'honorabilité pour exploiter une licence d'opérateur privé dans la location et **lui reproche un défaut de responsabilité** (« *lack of corporate responsibility* »). Le régulateur critique en particulier la manière dont l'entreprise rend compte des infractions pénales, obtient les certificats médicaux et contrôle les antécédents judiciaires des chauffeurs. Il ajoute que la compagnie n'a pas pu expliquer la manière dont elle utilise le logiciel Greyball, qui permet d'échapper aux instances de régulation. Uber, qui a vingt et un jours pour faire appel, a déjà annoncé sa décision de plaider sa cause devant un tribunal.

OUTILS POUR LA RSE ET L'ISR (indicateurs, tendances, initiatives, études)

Santé, tabac

Le « tabagisme tertiaire » serait également nocif pour la santé

Dans son [aide-mémoire n° 339](#) de mai 2017, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) rappelait que dans le monde, le tabac tuait chaque année 7 millions de personnes au moins, dont 890 000 étaient victimes du tabagisme passif (c'est-à-dire de l'exposition involontaire à la fumée du tabac). Manuela Matins-Green, chercheuse en biologie cellulaire à l'université de Californie à Riverside, a conduit des recherches sur les conséquences pour la santé du « **tabagisme tertiaire** », **qui résulte du contact ou de l'inhalation des composants toxiques se déposant sur les surfaces** (murs, moquettes, vêtements, peau, etc.). Les conclusions de ses [travaux](#) ont été publiées le 15 septembre dans la revue britannique *Clinical Science*. Les expériences réalisées sur des souris ont montré que l'exposition des animaux à ces substances – qui résistent aux détergents et peuvent rester longtemps sur les surfaces – se traduit notamment par des effets sur le foie, le cerveau et sur les hormones de stress, provoquant une susceptibilité accrue à l'inflammation et aux maladies métaboliques.

Climat, Etats-Unis

Les principaux acteurs américains gardent le cap pour lutter contre le dérèglement climatique

Alors que l'administration Trump souffle le chaud et le froid en ce qui concerne le retrait des Etats-Unis de l'accord de Paris sur le climat signé en 2015 (COP21) ou sa renégociation, deux organisations américaines, le New Climate Institute et le Climate Group, publient une [étude](#) selon laquelle les initiatives et engagements pris par des Etats appartenant à la fédération des Etats-Unis, par des grandes villes et des grandes entreprises américaines suffiraient pour atteindre la moitié de l'objectif que les Etats-Unis s'étaient fixé lors de l'accord. **Les auteurs du rapport ont recensé 342 engagements émanant de 22 Etats, 54 villes et 350 entreprises et calculé que leur application permettrait une baisse des rejets de GES du pays comprise entre 12 et 14 % pour la période 2005-2025**, contre une diminution évaluée entre 26 et 28 % si le pays honorait les engagements pris lors de la COP21. Le rapport souligne aussi que des Etats comme celui de New York, la Californie, le Colorado ou le [New Jersey](#) ont, de par leur poids dans l'économie américaine et leur détermination, un impact décisif sur cette tendance. Il ajoute que **les résultats obtenus sont sans doute sous-estimés**, car les initiatives n'ayant pas encore été enregistrées ou quantifiées par ces différents acteurs (qui en outre ne représentent que 44 % des émissions du pays) n'ont pas été prises en compte.

PARTIES PRENANTES ENGAGEES

Biodiversité, pêche, monde

Le label MSC de plus en plus contesté par les associations écologistes

Selon le [dernier rapport](#) de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la situation de la pêche dans le monde (juillet 2016), 31,4 % des stocks de poisson feraient l'objet d'une surexploitation. Pour tenter de limiter cette surpêche, des initiatives ont vu le jour au cours des dernières années, dont le MSC (Marine Stewardship Council). **Ce label, qui fêtera ses vingt ans en octobre prochain, représente 12 % des captures mondiales de poisson sauvage et espère atteindre 20 % à l'horizon 2020**. Mais il est de plus en plus contesté par les organisations écologistes, qui dénoncent son processus d'évaluation et sa « procédure d'objection ». Le 31 août, On The Hook, un collectif réunissant des associations environnementales, des enseignes de la grande distribution, et des personnalités politiques et universitaires, a décidé de lancer une campagne publique demandant au MSC de ne pas renouveler la certification de la pêcherie des PNA, située dans le Pacifique occidental et dont le certificat expire le 15 octobre. Il s'agit de la plus grande pêcherie de thon certifié au monde. **Le collectif reproche au MSC d'accepter pour la même pêcherie des techniques pouvant prétendre à la certification MSC (comme la pêche sur bancs libres) et des méthodes jugées non responsables**, comme l'emploi de DCP (dispositifs à concentration de poissons), qui rapportent sans distinction dans les filets des espèces autorisées, des espèces protégées et des thons juvéniles. Le débat ne fait que commencer et de son issue dépendra la crédibilité du label.

Biodiversité, agroalimentaire, Côte d'Ivoire, Ghana

Il y a urgence à lutter contre la déforestation due à la culture du cacao

Plus de 130 millions d'hectares de forêts ont disparu dans le monde au cours des vingt-cinq dernières années, soit la superficie de la France, de l'Italie et de l'Espagne réunies. Parmi les facteurs les plus médiatiques, on relève l'élevage de bovins, la culture d'huile de palme ou de soja, qui s'ajoutent aux constructions d'infrastructures ou aux prélèvements pour usage industriel (bois de charpente ou de menuiserie, papier, viscosé...). **D'autres causes de la déforestation interviennent de manière plus localisée, comme la culture du cacao.** La Côte d'Ivoire et le Ghana représentent 60 % environ du marché mondial de cette denrée. Depuis 1960, la Côte d'Ivoire a perdu plus de 80 % de son couvert forestier tropical, en grande partie en raison de la culture de cacao. **Les principaux acheteurs – Nestlé, Mars, Mondelez, Cargill, Barry Callebaut ou Ferrero – ont pris des engagements pour s'approvisionner avec un cacao qui ne participe pas à la déforestation, mais les résultats sont décevants.** L'association américaine Mighty Earth montre ainsi dans une [étude](#) publiée le 13 septembre qu'une quantité importante du cacao de ces deux pays est cultivée illégalement dans des parcs nationaux et des aires protégées, certains espaces ayant été presque entièrement convertis en zones de culture de cacao exploitées par des petits paysans gagnant souvent moins de un dollar par jour. Les acheteurs assurent qu'ils font des efforts, mais reconnaissent aussi l'ampleur de la tâche. En juin dernier, trente-cinq sociétés ont déclaré qu'elles présenteraient lors de la COP 23, en novembre prochain, un cadre de travail pour honorer leurs engagements en faveur d'un approvisionnement en cacao respectueux des forêts. Une [déclaration](#) qui laisse, pour l'instant, les ONG environnementales sceptiques.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Ressources, agroalimentaire

L'industrie agroalimentaire encore mal préparée au risque de pénurie hydrique

L'ensemble de la chaîne de l'industrie agroalimentaire absorbe 70 % environ des besoins mondiaux en eau, besoins qui, selon un [rapport](#) de l'Unesco de 2015, devraient encore augmenter de 55 % d'ici à 2050 et de 60 % en ce qui concerne la nourriture. Dans ce contexte, l'association américaine Ceres, spécialisée dans la promotion du développement durable dans les affaires et la finance, a examiné le degré de préparation de **quarante-deux multinationales de l'agroalimentaire (aliments emballés, boissons, produits agricoles, viande)**, dont le français [Danone](#), face à cette échéance. Dans son [rapport](#) (*Feeding Ourselves Thirsty : Tracking Food Company Progress Toward a Water-smart Future*), Ceres passe les entreprises en revue sur la base de [quarante et un indicateurs](#). Elle constate que si des progrès ont été réalisés face au risque hydrique depuis la première édition de l'étude en 2015, bon nombre de multinationales ne sont pas encore prêtes à affronter « *les profonds impacts du changement climatique sur la disponibilité des ressources hydriques* » nécessaires à leur activité et à leur chaîne d'approvisionnement. Aussi émet-elle **plusieurs recommandations à l'intention des investisseurs pour qu'ils incitent les entreprises à accroître leur performance dans ce domaine.**

Climat, engagement, finance, monde

La pression s'accroît en faveur d'une description des risques liés au climat par les banques

La publication par la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), en juin dernier (voir [IE n° 262](#)), d'un rapport dans lequel le groupe de travail demandait aux entreprises, et en particulier aux banques, de publier leurs émissions directes et indirectes de GES, ainsi que les risques et les opportunités résultant des dérèglements climatiques, a suscité de nombreuses réactions dans la communauté financière. Les deux plus importantes sociétés de gestion mondiales, **BlackRock et Vanguard – qui réunissent à elles seules près de 10 000 milliards d'actifs sous gestion –**, ont indiqué, cette année, qu'elles seraient attentives, dans leur politique de gestion, à la manière dont les émetteurs rendraient compte de l'impact climatique sur leurs activités (voir [IE n° 255](#) et [IE n° 264](#)). Le 14 septembre, l'association britannique ShareAction et la société de gestion américaine Boston Common Asset Management ont constitué **un groupe d'une centaine d'investisseurs** (parmi lesquels Ecofi Investissements, la filiale du groupe français Crédit coopératif) représentant 1 845 milliards d'actifs. Ce groupe **a écrit à soixante-deux des plus grandes banques mondiales** pour leur demander de mieux décrire leurs opportunités et leurs risques liés au changement climatique, ainsi que la manière dont ces derniers sont gérés par leur management et leur conseil d'administration.

ENTREPRISES (initiatives & controverses)

Climat, énergie, France

Total saisit une opportunité et fait un pas supplémentaire dans les énergies renouvelables

En 2003, Total inaugurait une première ferme éolienne dans sa raffinerie des Flandres à Mardick, afin de tester différentes technologies. Quatre ans plus tard, le président du groupe de l'époque, Christophe de

Margerie, déclarait qu'il fallait laisser à d'autres le soin de développer ce type d'énergie. C'est ce qui s'est passé. Entre 2007 et 2016, dans le monde, la puissance installée de l'énergie éolienne est passée de 94 TW à 487 TW selon le Global Wind Energy Council (GWEC - Conseil mondial de l'énergie éolienne). **Le 19 septembre, la compagnie a annoncé son entrée au capital (23 % au prix de 237,5 millions d'euros) de la PME française EREN Renewable Energy (EDEN RE)**, qui détient un portefeuille, en exploitation ou en construction, de 650 MW en énergie renouvelable, dont une partie en énergie éolienne (en activité en Grèce, en projet en Argentine). L'accord prévoit aussi la possibilité d'une prise de contrôle d'EREN RE par Total à l'issue d'une période de cinq ans. Il s'agit d'un investissement modeste pour le groupe, qui a dépensé plus de 20 milliards de dollars en investissements bruts en 2016, mais qui traduit son intention de diversifier ses activités dans le domaine des énergies renouvelables.

Flux financiers, construction, France, Syrie

LafargeHolcim aurait bien versé de l'argent à Daesh entre 2013 et 2014

En juin 2016, le journal *Le Monde* avait révélé que le cimentier franco-suisse LafargeHolcim avait versé de l'argent à l'organisation Etat islamiste pour pouvoir poursuivre ses activités en Syrie (voir [IE n° 254](#)). Après avoir, dans un premier temps, nié les faits, la direction avait admis que des transactions avaient été réalisées avec des groupes armés, mais sans qu'ait pu être établi « avec certitude quels étaient les destinataires ultimes des fonds ». **Dans son édition du 21 septembre, *Le Monde* révèle des éléments de l'enquête judiciaire en cours** résultant de l'audition de neuf responsables de l'entreprise et d'un rapport du Service national de douane judiciaire (SNDJ). Ces éléments attestent que le cimentier a employé un intermédiaire pour négocier avec les groupes armés et que les montants versés représentaient 5 millions de livres syriennes environ par mois pour Daesh (soit quelque 20 000 euros), que la direction française de la société « a validé ces remises de fonds en produisant de fausses pièces comptables » et que le gouvernement français a fortement incité le groupe à rester en Syrie. Quoi qu'il en soit, et en attendant les conclusions définitives de l'enquête, l'affaire pose plus largement la question de la légitimité du financement de groupes violents ou même d'Etats voyous grâce à des activités considérées comme régulières.

EN BREF

Partage de valeur. Dans son [rapport 2017](#) sur le commerce et le développement, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) fustige l'hypermondialisation et la finance comme les principaux responsables de l'accroissement des inégalités sociales et de revenus.

Influence. L'organisation InfluenceMap a réalisé une [étude](#) dans laquelle elle a identifié les 50 groupes qui, selon elle, sont les plus actifs pour inspirer les politiques climatiques parmi les 250 plus importantes sociétés mondiales cotées. Sur ces 50 entreprises, InfluenceMap en a identifié 35 – parmi lesquelles les françaises Total et Air Liquide – qui agissent activement pour contrer les politiques climatiques et 15 – parmi lesquelles la française EDF – qui, à l'inverse, militent pour des politiques ambitieuses.

Engagement. A l'occasion de l'ouverture en France des états généraux de l'alimentation, cinquante organisations agricoles, rurales, environnementales, de santé, de solidarité internationale et du réseau étudiant, ont constitué une plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire et ont formulé un [cahier de propositions](#) qu'elles souhaitent voir adoptées à l'issue de ces états généraux.

Nucléaire. L'énergie nucléaire a entamé son déclin. C'est ce que constate le [dernier rapport](#) réalisé par le cabinet Mycle Schneider (*The World Nuclear Industry Status Report 2017*). Après avoir atteint un pic en 1997 avec 17,5 % du bouquet énergétique mondial, la part du nucléaire est aujourd'hui dépassée par l'énergie renouvelable et stagne à 10,5 %.

Climat. Le 12 septembre, Danone a dévoilé son site d'embouteillage remodelé à Evian. Il s'agit désormais du plus grand site de production agroalimentaire français neutre en carbone. Cette transformation s'inscrit dans la volonté de Danone de faire d'Evian la première marque du groupe neutre en carbone d'ici à 2020.

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

Adressez vos commandes d'abonnement à : CFIE, 52 bd Ornano – 75018 Paris
